

# LES CARRIÈRES DE GRÈS ET LES ABRIS DE CARRIERS

Jean Pillot  
président de la commission des Carrières & Carriers

## L'UTILISATION DU GRÈS À TRAVERS LES ÂGES

Cette roche a été utilisée depuis des milliers d'années comme support à l'art rupestre (gravures et peintures), à la fabrication des armes, à dresser des pierres levées comme la pierre Cornoise à Thoury-Férottes, à ériger des bornes, à construire des murs, des habitations.

Du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle les églises sont bâties en grès, (Achères-la-Forêt, Barbizon, Le Vaudoué, Videlles-les-Roches, Villiers-en-Bière, etc.).

## LES CARRIÈRES DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Nous savons qu'au XVI<sup>e</sup> siècle de nombreux habitants d'Avon étaient carriers. Au XVII<sup>e</sup> siècle plusieurs carrières existent autour de Fontainebleau. Nous pouvons citer celles du mont Ussy et des platières d'Apremont (au nord du désert d'Apremont) fournissant les grès pour la construction du palais

(le château de Fontainebleau), du rocher d'Avon, du rocher du Fort-des-Moulins, de Belle-Croix, du mont Chauvet, du mont Saint-Germain, de la croix d'Augas. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation des grès se fait de plus en plus importante.

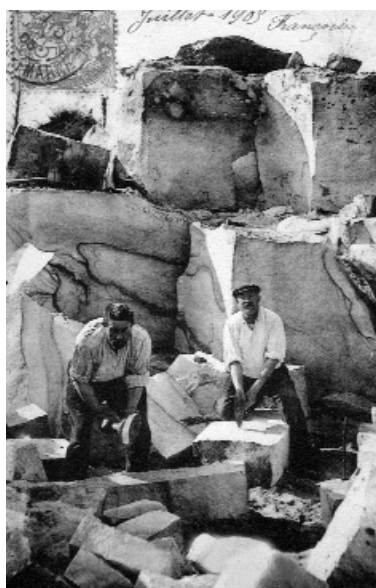
Le nombre de carrières augmente sans cesse sous la forte impulsion don-



née par Bonaparte vers 1800 pour réaliser toutes espèces de travaux, en particulier la construction et l'entretien des voies de communications. Les carrières fournirent 1 750 000 pavés en 1825, 2 380 000 en 1826 et près de 3 000 000 en 1829. L'exploitation se poursuit toujours d'une façon soutenue (en 1848 le Long-Rocher et le Long-Boyau sont offerts aux carriers par l'empereur Napoléon III).

## LA FORÊT EST DE PLUS EN PLUS DÉFIGURÉE

Paul Domet (1832-1897), inspecteur adjoint des Forêts à Fontainebleau, écrivait en 1873 « la main d'hommes grossiers vient briser, en d'in-formes scories, les statues merveilleuses que s'était



complu à sculpter la main de Dieu ». Dans le même temps, il constate l'impossibilité de fermer les carrières : elles correspondent à des besoins sociaux et économiques. Puis dit-il : « *il faut empêcher la dévastation complète de cette poétique nature de Fontainebleau* ».

Sur une carte de la forêt de Fontainebleau réalisée en 1866 par Denecourt et Hardy, sont coloriées en jaune les « *chaînes et collines de rochers pittoresques, qui sont dévastées, les unes seulement en partie et les autres presque entièrement* ». Cela concerne tous les affleurements à l'exception des zones colorées en bleu qui « *désigne les chaînes et collines qui ont jusqu'ici échappé à l'exploitation des grès* ». Ce sont, du nord au sud : le rocher Canon, les gorges d'Apremont, les gorges de Franchard et du Houx, les Hautes-Plaines, la Malmontagne, les Étroitures et le Long-Rocher.

De 1866 à 1907 (année de l'interdiction d'exploiter les grès dans la Forêt), tous ces secteurs sont livrés aux carriers, à l'exception des gorges d'Apremont.

**Après la fermeture de la dernière carrière de la forêt de Fontainebleau, au moins les trois quarts des affleurements gréseux sont plus ou moins détruits par les carriers.**

### L'EXPLOITATION DES CARRIÈRES

Avant la Révolution, elle se fait sous l'autorité royale. À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut obtenir de l'administration un *droit de fortage*, redevance souvent contestée, qui donnera lieu à de nombreux affrontements, parfois violents.

Avant d'œuvrer, l'exploitant doit mettre le grès à nu en dégagant les végétaux et la terre recouvrant le banc. Il creuse sous ce dernier pour le mettre en porte à faux et prépare devant un espace, la forme, destinée à recevoir la partie détachée. Ces travaux sont souvent réalisés pendant la mauvaise saison.

### LES TECHNIQUES

La plus utilisée est celle dite *dans le banc*. Il s'agit de détacher un important volume de grès dans la platière (plateau d'une surface dépassant parfois plusieurs hectares et d'une épaisseur variant de 3 à 7 mètres).

Cette opération s'appelle *l'abattage*. Elle est suivie par un découpage en sections plus petites, *le débit* suivi du *dédoublage*. Il permet *la taille* c'est-à-dire la fabrication de produits finis : pavés, bordures, bornes...



### L'abattage et le débit

Sur le dessus du banc, parfois en plus sur une face verticale, le carrier creuse une série d'encoches, *les mortaises* ou *boîtes à coins*, dans lesquelles il enfonce des coins métalliques à l'aide d'une masse jusqu'à la rupture du banc de grès. Cette opération lui permet de prélever dans le banc un bloc pesant de 100 à 300 t, parfois beaucoup plus. Il tombe dans la forme, faisant apparaître *un front de taille*. Ce gros bloc sera ensuite débité à l'aide d'outils appropriés.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les encoches ont parfois été remplacées par des trous cylindriques recevant des coins métalliques tronconiques.

### Le dédoublage



Les morceaux seront de nouveaux découpés toujours à l'aide de coins et de masses tranchantes. Ils deviennent ainsi transportables par deux ou trois carriers.

**La taille**



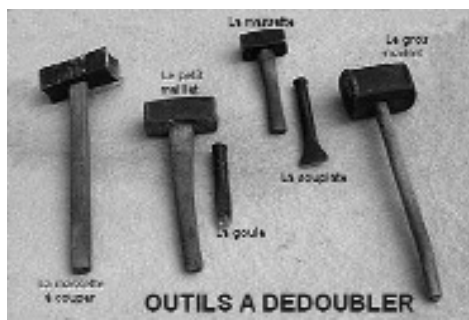
Ce petit volume est repris avec de nouveaux outils pour fabriquer les pavés, les bordures...

**LES OUTILS**



*Remarque :* c'est un des rares métiers qui n'a pratiquement pas évolué depuis plusieurs siècles.

**LE TRANSPORT**



Les outils actuellement utilisés dans la carrière de Moigny-sur-école.

Le transport de la production des carrières – surtout des pavés – jusqu’aux lieux de leur utilisation se fait avec les moyens existants à l’époque : à dos d’homme, avec des chariots, des charrettes, des wagonnets, des bateaux, etc. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l’intensité de l’exploitation impose la création de voies spéciales pour *la vidange* des produits. De nos jours, on peut encore observer la présence de routes pavées et de chemins d’accès aux carrières.

## LES ABRIS DE CARRIERS

Les abris repérés lors de nos recherches ont été construits pendant les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Ce sont de petits ouvrages sommaires en pierres sèches, provenant des *écales*, construits souvent à partir des cavités naturelles.

Au départ, un auvent, une grotte, un trou sous la platière, un couloir entre deux rochers ou un ancien front de taille peut être à l’origine de l’abri. Par exemple, pour créer un



Aménagement intérieur d’un abri

abri sous roche, il suffit de monter latéralement et frontalement un mur avec une ouverture pour le créer.

De faibles dimensions, il est souvent difficile de s’y tenir debout, bien qu’une « loge » (nom attribué au XIX<sup>e</sup> siècle à l’intérieur d’un abri) sous platière puisse occuper une surface d’environ 20 m<sup>2</sup>. Parfois une porte en bois fermait l’entrée.

La nature et l’évolution de l’exploitation vont déterminer leur emplacement.

Ainsi au rocher de la Combe, les abris sont regroupés ; au rocher Fourceau, ils sont éloignés.

À Franchard, le long de la route Jean, ils sont regroupés sur un seul territoire formant un « village » dans le secteur des gorges du Houx.

En pénétrant dans un abri, nous trouvons souvent un ou plusieurs murs qui empêchent le sable de le combler. Un foyer et sa cheminée sont parfois présents, de même qu’une niche pouvant recevoir une lampe à huile ou un autre moyen d’éclairage.

Dans l’ensemble nous avons trouvé beaucoup de ruines. Mais quelques abris présentent des caractères artistiques et architecturaux remarquables à l’extérieur mais surtout à l’intérieur comme des gravures et des sculptures rupestres probablement réalisées après l’abandon des carrières.

Il reste dans la forêt de Fontainebleau environ 130 abris, ne représentant qu’une partie de tous ceux qui y furent construits.

## La fonction des abris

Regardons un chantier de travaux publics ; nous y voyons des engins mécaniques, des baraques de chantier.



Chemin de vidange



Comme aujourd'hui les ouvriers du chantier, hier les carriers demeuraient dans les villes et les villages bordant la Forêt. Ils se rendaient chaque matin sur le lieu de travail et entreposaient dans les abris, comme maintenant dans les baraques, leurs habits, de la nourriture et des effets personnels. Ils pouvaient aussi s'abriter, se reposer ou se réchauffer.

Ils ont peut-être forgé des outils dans certains abris. Cette opération n'a pu être qu'exceptionnelle, disons en dépannage, car pour être forgé, l'acier doit être porté au rouge (plus de 1 000 °C). Pour ce faire, il faut un foyer avec une soufflerie ; c'est-à-dire une forge.

Mais le plus important est de **protéger les outils**. En effet, l'achat et l'entretien de l'outillage représentaient un important poste de dépenses. Vers 1850, Paul Domet indique : « *Les marteaux qu'ils emploient pèsent : les pointus, de 8 à 10 kg ; les tranchants, destinés à parer les pavés de 10 à 14 kg, et les masses avec lesquelles on enfonce les coins atteignent parfois le poids de 50 livres* ». « *L'outillage d'un carrier coûte plus de 150 francs et l'usure est énorme ; elle ne peut s'évaluer* ».

Il n'est pas rare, en consultant les documents de cette époque, de trouver un article relatant l'intervention des forces de l'ordre pour des affaires de vols dans les carrières.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Dans les années 1960, des personnes à la recherche du calme, de l'isolement, d'une émotion ou d'une aventure originale ont fréquenté les abris de carriers. C'étaient les « bivouaqueurs » de l'époque.

L'engouement passé, quelques irréductibles continuent à s'intéresser aux vestiges de l'exploitation des carrières de grès : fronts de taille, écales, chemins et routes de vidange, abris... qui sont autant de témoins d'une activité importante même si, actuellement, la très grande majorité des promeneurs n'en connaît pas l'existence.

Ne se doit-on pas de préserver la mémoire de ces hommes qui, pendant des siècles, ont contribué au développement social et économique de la société dans des conditions particulièrement pénibles ?

Que chacun comprenne et agisse dans ce sens ■



Forgeron dans la carrière de M. De Olivera, à Moigny-sur-école.

#### LA COMMISSION CARRIÈRES & CARRIERS (CCC)

L'ONF et l'AFF, ayant constaté une identité de points de vue sur l'intérêt patrimonial présenté par les carrières et les abris de carriers en Forêt, ont décidé de mettre en commun leurs ressources pour assurer leur sauvegarde.

À cet effet, le 5 décembre 2009, le conseil d'administration de l'AFF a créé la CCC en lui confiant les trois missions suivantes :

● 1 - Rechercher sur le terrain ● 2 - Établir l'inventaire des recherches ● 3 - Définir et mettre en œuvre les mesures conservatoires nécessaires.

La CCC travaille en collaboration avec le gestionnaire de la Forêt, l'ONF, au sein d'une structure mixte ONF/AFF composée de cinq membres pour L'AFF et de deux pour l'ONF.

Son champ de recherche s'étendra dans l'espace (hors du massif bellifontain) et dans le temps (historique des carrières et des carriers).

# CARRIÈRES & CARRIERS



Photo : J. Pillot

Haut-Mont : abri érigé



Photo : J. Pillot

Gorges du Houx :  
abri sous auvent

Carrier  
à Moigny-sur-École



Photo : J. Pillot



Photo : J. Pillot

Long-Rocher : abri sous roche



Photo : J. Pillot

Franchard :  
ancienne carrière